



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil a adopté, lors de la séance ordinaire du 21 novembre 2025, le calendrier ci-après de ses séances ordinaires pour l'année 2026 :

Vendredi 23 janvier 2026	–	17 h 00	Lundi 20 juillet 2026	–	17 h 00
Vendredi 20 février 2026	–	17 h 00	Lundi 24 août 2026	–	17 h 00
Vendredi 20 mars 2026	–	17 h 00	Vendredi 18 septembre 2026	–	17 h 00
Vendredi 17 avril 2026	–	17 h 00	Vendredi 16 octobre 2026	–	17 h 00
Lundi 25 mai 2026	–	17 h 00	Vendredi 20 novembre 2026	–	17 h 00
Lundi 22 juin 2026	–	17 h 00	Vendredi 18 décembre 2026	–	17 h 00

Donné à Estérel, ce 24^e jour du mois de novembre 2025.


Karell Morin, greffière

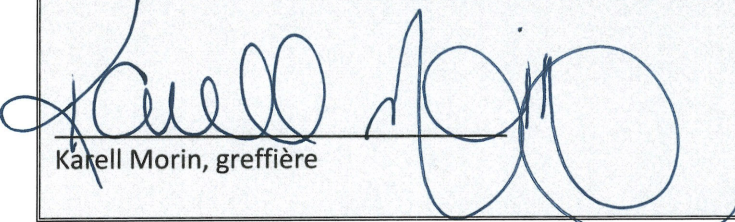


CERTIFICAT DE PUBLICATION



Je, soussignée, Karell Morin, greffière de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus sur le site Internet de la Ville (www.villedesterel.com) et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 24 novembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24^e jour du mois de novembre 2025.


Karell Morin, greffière